

RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS DQ3

Question DQ3 - #4

Y a-t-il eu révision par des pairs, de la *Politique sur le bruit routier* du ministère des Transports (DT7) ?

Réponse

La Politique sur le bruit routier du ministère des Transports a été officialisée en mars 1998. Les façons de faire de la Politique étaient appliquées depuis déjà un certain temps. Le ministère de l'Environnement du Québec a été appelé à se prononcer sur notre façon de faire à chacune de nos études environnementales lorsque cela était pertinent.

Le document a été produit par notre service de l'environnement en consultation avec divers intervenants. Une consultation a été effectuée à l'interne soit toutes les directions territoriales ainsi que les directions centrales. À l'externe nous avons consulté le ministère des Affaires municipales, l'union des municipalités du Québec et l'union des municipalités régionales de comté.

Question DQ3 - #10

Le sentier piétonnier sera-t-il entretenu en hiver (DT4) ?

Réponse

Le ministère des Transports n'a pas statué de façon définitive sur la responsabilité d'entretien du sentier piétonnier. Le ministère envisage de négocier avec la municipalité, l'entretien annuel de ce sentier et pour la saison hivernale, l'entretien du tronçon situé entre la rue Labelle et l'autoroute 50.

Question DQ3 - #11

Pourriez-vous présenter et expliquer la notion de «milieux humides» utilisée par le ministère des Transports du Québec et la mettre en relation avec celle d'Environnement Canada (DT2) ?

Réponse

La notion de «milieux humides» utilisée dans le Rapport d'évaluation environnementale (document PR-3) est la même que celle proposée pour les «terres humides» par Environnement Canada dans son document intitulé «La politique fédérale sur la conservation des terres humides». Cette définition est la suivante : Une terre humide est un terrain saturé d'eau assez longtemps pour favoriser le processus de terres humides ou aquatiques caractérisées par des sols mal drainés, une végétation hydrophile et différentes formes d'activités adaptées à un milieu humide.